

# SECTION PROPRETÉ URBAINE

## COMPTE ADMINISTRATIF



# PRÉSENTATION M14

## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	34
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	35
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	36
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	37
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liés à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liés à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	38
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	39
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	40
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	41
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	42
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

**SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2020**

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	45
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	48

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2020

<b>Code INSEE</b>	<b>SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS Budget Propreté Urbaine</b>	<b>CA 2020</b>
-------------------	-----------------------------------------------------------------------	--------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		

<b>Informations financières – ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	2 402 475,28	G	2 383 610,73
	Section d'investissement	B	401 404,37	H	346 384,70
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	248 368,24 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	207 596,88 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	2 803 879,65	= G+H+I+J	3 185 960,55
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	55 200,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	55 200,00	= K+L	0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 402 475,28	= G+I+K	2 631 978,97
	Section d'investissement	= B+D+F	456 604,37	= H+J+L	553 981,58
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	2 859 079,65	= G+H+I+J+K+L	3 185 960,55

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	55 200,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

**SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2020**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	55 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	649 845,50	405 560,67	75 920,23	0,00	168 364,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 605 895,00	1 605 130,41	0,00	0,00	764,59
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	1,08	0,00	0,00	8,92
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 255 750,50</b>	<b>2 010 692,16</b>	<b>75 920,23</b>	<b>0,00</b>	<b>169 138,11</b>
66	Charges financières	11 394,00	9 517,99	865,42	0,00	1 010,59
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 268 144,50</b>	<b>2 020 210,15</b>	<b>76 785,65</b>	<b>0,00</b>	<b>171 148,70</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	279 557,50	305 479,48			-25 921,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>279 557,50</b>	<b>305 479,48</b>			<b>-25 921,98</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 547 702,00</b>	<b>2 325 689,63</b>	<b>76 785,65</b>	<b>0,00</b>	<b>145 228,72</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) 0,00				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 000,00	2 079,61	0,00	0,00	2 920,39
70	Produits services, domaine et ventes div	60 061,00	64 949,30	0,00	0,00	-4 888,30
73	Impôts et taxes	504 977,00	521 719,00	0,00	0,00	-16 742,00
74	Dotations et participations	1 709 296,00	1 709 296,19	0,00	0,00	-0,19
75	Autres produits de gestion courante	19 999,76	21 070,33	0,00	0,00	-1 070,57
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 299 333,76</b>	<b>2 319 114,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-19 780,67</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	47 073,85	0,00	0,00	-47 073,85
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 299 333,76</b>	<b>2 366 188,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-66 854,52</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	17 422,45			-17 422,45
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>17 422,45</b>			<b>-17 422,45</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 299 333,76</b>	<b>2 383 610,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-84 276,97</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) 248 368,24				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2020

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	695,61	0,00	0,00	695,61
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	495 991,39	343 981,92	55 200,00	96 809,47
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>496 687,00</b>	<b>343 981,92</b>	<b>55 200,00</b>	<b>97 505,08</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>536 687,00</b>	<b>383 981,92</b>	<b>55 200,00</b>	<b>97 505,08</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	17 422,45		-17 422,45
041	Opérations patrimoniales (1)	1 000,00	0,00		1 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 000,00</b>	<b>17 422,45</b>		<b>-16 422,45</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>537 687,00</b>	<b>401 404,37</b>	<b>55 200,00</b>	<b>81 082,63</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	49 532,62	40 905,22	0,00	8 627,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>49 532,62</b>	<b>40 905,22</b>	<b>0,00</b>	<b>8 627,40</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>49 532,62</b>	<b>40 905,22</b>	<b>0,00</b>	<b>8 627,40</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	279 557,50	305 479,48		-25 921,98
041	Opérations patrimoniales (1)	1 000,00	0,00		1 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>280 557,50</b>	<b>305 479,48</b>		<b>-24 921,98</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>330 090,12</b>	<b>346 384,70</b>	<b>0,00</b>	<b>-16 294,58</b>

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) 207 596,88			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	481 480,90		481 480,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 605 130,41		1 605 130,41
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,08		1,08
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	10 383,41	0,00	10 383,41
67	Charges exceptionnelles	0,00	25 922,45	25 922,45
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	279 557,03	279 557,03
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>2 096 995,80</b>	<b>305 479,48</b>	<b>2 402 475,28</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	40 000,00	0,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		17 422,45	17 422,45
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	343 981,92	0,00	343 981,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>383 981,92</b>	<b>17 422,45</b>	<b>401 404,37</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 079,61		2 079,61
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	64 949,30		64 949,30
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	521 719,00		521 719,00
74	Dotations et participations	1 709 296,19		1 709 296,19
75	Autres produits de gestion courante	21 070,33	0,00	21 070,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	47 073,85	17 422,45	64 496,30
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>2 366 188,28</b>	<b>17 422,45</b>	<b>2 383 610,73</b>
<b>Pour information</b>				<b>248 368,24</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 905,22	0,00	40 905,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectal* (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	25 922,45	25 922,45
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		279 557,03	279 557,03
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>40 905,22</b>	<b>305 479,48</b>	<b>346 384,70</b>
<b>Pour information</b>				<b>207 596,88</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2020

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>649 845,50</b>	<b>405 560,67</b>	<b>75 920,23</b>	<b>0,00</b>	<b>168 364,60</b>
60611	Eau et assainissement	720,00	489,52	0,00	0,00	230,48
60612	Energie - Electricité	4 200,00	2 595,79	1 581,85	0,00	22,36
60622	Carburants	136 000,00	79 909,81	49 222,76	0,00	6 867,43
60628	Autres fournitures non stockées	3 600,00	3 002,09	543,48	0,00	54,43
60632	Fournitures de petit équipement	158 813,00	98 752,86	4 328,03	0,00	55 732,11
60633	Fournitures de voirie	18 000,00	2 374,32	0,00	0,00	15 625,68
60636	Vêtements de travail	37 000,00	8 473,41	388,80	0,00	28 137,79
6068	Autres matières et fournitures	26 200,00	19 825,76	571,68	0,00	5 802,56
611	Contrats de prestations de services	136 878,00	94 659,93	7 796,68	0,00	34 421,39
6135	Locations mobilières	30 000,00	13 041,85	953,61	0,00	16 004,54
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00	888,00	0,00	112,00
61551	Entretien matériel roulant	58 745,50	56 186,79	6 349,74	0,00	-3 791,03
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6168	Autres primes d'assurance	12 151,00	11 420,37	0,00	0,00	730,63
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 500,00	12 095,60	3 295,60	0,00	108,80
6188	Autres frais divers	1 000,00	83,60	0,00	0,00	916,40
6228	Divers	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6231	Annonces et insertions	1 080,00	1 080,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	700,00	684,00	0,00	0,00	16,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	492,00	521,21	0,00	0,00	-29,21
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	370,00	363,76	0,00	0,00	6,24
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 446,00	0,00	0,00	0,00	4 446,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 605 895,00</b>	<b>1 605 130,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>764,59</b>
6331	Versement de transport	20 000,00	17 571,69	0,00	0,00	2 428,31
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	4 372,00	0,00	0,00	628,00
6333	Particip. employeurs format <sup>o</sup> prof. cont.	8 375,00	0,00	0,00	0,00	8 375,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 200,00	5 704,42	0,00	0,00	1 495,58
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 500,00	2 622,81	0,00	0,00	877,19
64111	Rémunération principale titulaires	435 000,00	394 373,67	0,00	0,00	40 626,33
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	15 000,00	15 492,37	0,00	0,00	-492,37
64118	Autres indemnités titulaires	87 000,00	99 409,20	0,00	0,00	-12 409,20
64131	Rémunérations non tit.	560 501,00	602 708,08	0,00	0,00	-42 207,08
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	220 000,00	225 793,68	0,00	0,00	-5 793,68
6453	Cotisations aux caisses de retraites	150 000,00	151 519,20	0,00	0,00	-1 519,20
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	22 000,00	23 222,00	0,00	0,00	-1 222,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 533,00	6 433,96	0,00	0,00	99,04
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 765,00	3 454,16	0,00	0,00	1 310,84
6488	Autres charges	56 021,00	52 453,17	0,00	0,00	3 567,83
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>10,00</b>	<b>1,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8,92</b>
65888	Autres	10,00	1,08	0,00	0,00	8,92
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 255 750,50</b>	<b>2 010 692,16</b>	<b>75 920,23</b>	<b>0,00</b>	<b>169 138,11</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>11 394,00</b>	<b>9 517,99</b>	<b>865,42</b>	<b>0,00</b>	<b>1 010,59</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 425,00	10 425,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	969,00	-907,01	865,42	0,00	1 010,59
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses Imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 268 144,50</b>	<b>2 020 210,15</b>	<b>76 785,65</b>	<b>0,00</b>	<b>171 148,70</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat<sup>o</sup> ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>279 557,50</b>	<b>305 479,48</b>			<b>-25 921,98</b>
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	25 922,45			-25 922,45
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	279 557,50	279 557,03			0,47
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>279 557,50</b>	<b>305 479,48</b>			<b>-25 921,98</b>

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
043	Opérat <sup>e</sup> ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>279 557,50</b>	<b>305 479,48</b>			<b>-25 921,98</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 547 702,00</b>	<b>2 325 689,63</b>	<b>76 785,65</b>	<b>0,00</b>	<b>145 226,72</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	865,42
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-907,01
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-41,59

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
 (5) Dont 675 et 676.  
 (6) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2020

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 000,00	2 079,61	0,00	0,00	2 920,39
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	2 079,61	0,00	0,00	2 920,39
70	Produits services, domaine et ventes div	60 061,00	64 949,30	0,00	0,00	-4 888,30
70688	Autres prestations de services	60 061,00	64 949,30	0,00	0,00	-4 888,30
73	Impôts et taxes	504 977,00	521 719,00	0,00	0,00	-16 742,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	503 701,00	520 931,00	0,00	0,00	-17 230,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 276,00	788,00	0,00	0,00	488,00
74	Dotations et participations	1 709 296,00	1 709 296,19	0,00	0,00	-0,19
74748	Participat° Autres communes	273 962,00	273 962,19	0,00	0,00	-0,19
74758	Participat° Autres groupements	1 435 334,00	1 435 334,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	19 999,76	21 070,33	0,00	0,00	-1 070,57
7588	Autres produits div. de gestion courante	19 999,76	21 070,33	0,00	0,00	-1 070,57
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>2 299 333,76</b>	<b>2 319 114,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-19 780,67</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	47 073,85	0,00	0,00	-47 073,85
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	37 794,13	0,00	0,00	-37 794,13
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	8 500,00	0,00	0,00	-8 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	779,72	0,00	0,00	-779,72
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>2 299 333,76</b>	<b>2 366 188,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-66 854,52</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	17 422,45			-17 422,45
7761	Diff / réel (+) transférées en invest.	0,00	17 422,45			-17 422,45
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>17 422,45</b>			<b>-17 422,45</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 299 333,76</b>	<b>2 383 610,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-84 276,97</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>248 368,24</b>				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2020

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	695,61	0,00	0,00	695,61
2031	Frais d'études	695,61	0,00	0,00	695,61
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	495 991,39	343 981,92	55 200,00	96 809,47
21571	Matériel roulant	275 000,00	302 997,23	0,00	-27 997,23
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	80 240,00	16 416,00	0,00	63 824,00
2182	Matériel de transport	95 706,59	18 798,22	55 200,00	21 708,37
2183	Matériel de bureau et informatique	1 984,80	0,00	0,00	1 984,80
2188	Autres immobilisations corporelles	43 060,00	5 770,47	0,00	37 289,53
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>496 687,00</b>	<b>343 981,92</b>	<b>55 200,00</b>	<b>97 505,08</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>536 687,00</b>	<b>383 981,92</b>	<b>55 200,00</b>	<b>97 505,08</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	17 422,45		-17 422,45
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	17 422,45		-17 422,45
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	17 422,45		-17 422,45
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 000,00	0,00		1 000,00
21318	Autres bâtiments publics	1 000,00	0,00		1 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 000,00</b>	<b>17 422,45</b>		<b>-16 422,45</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>537 687,00</b>	<b>401 404,37</b>	<b>55 200,00</b>	<b>81 082,63</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2020

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	49 532,62	40 905,22	0,00	8 627,40
10222	FCTVA	49 532,62	40 905,22	0,00	8 627,40
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		49 532,62	40 905,22	0,00	8 627,40
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		49 532,62	40 905,22	0,00	8 627,40
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	279 557,50	305 479,48		-25 921,98
21571	Matériel roulant	0,00	25 922,45		-25 922,45
281318	Autres bâtiments publics	46 703,00	46 703,00		0,00
281533	Réseaux câblés	180,00	180,00		0,00
281571	Matériel roulant	213 310,50	213 310,48		0,02
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 675,50	5 675,34		0,16
28182	Matériel de transport	5 487,00	5 487,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 260,00	1 259,75		0,25
28188	Autres immo. corporelles	6 941,50	6 941,46		0,04
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		279 557,50	305 479,48		-25 921,98
041	Opérations patrimoniales (5)	1 000,00	0,00		1 000,00
2031	Frais d'études	1 000,00	0,00		1 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		280 557,50	305 479,48		-24 921,98
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		330 090,12	346 384,70	0,00	-16 294,58
<b>Pour information</b>		207 596,88			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	-------------------------------	--------------------------------------------	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	-----------------------------------------------	---------------------	-------

INVESTISSEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	383 982
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	343 982
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	40 000											40 000
Dépenses d'ordre	0											17 422
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
<b>Total dépenses</b>	<b>40 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>401 404</b>
<b>Total recettes</b>	<b>305 479</b>	<b>248 502</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>553 982</b>							
<b>Solde d'investissement</b>	<b>265 479</b>	<b>248 502</b>	<b>0</b>	<b>-351 404</b>	<b>0</b>	<b>152 577</b>						
RESTES A REALISER au 31/12/N												
<b>Total RAR dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>55 200</b>	<b>0</b>	<b>55 200</b>
<b>Total RAR recettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>SOLDE RAR investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-55 200</b>	<b>0</b>	<b>-55 200</b>

FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
<b>Total dépenses</b>	<b>289 940</b>	<b>5 611</b>	<b>0</b>	<b>2 106 924</b>	<b>0</b>	<b>2 402 475</b>						
<b>Total recettes</b>	<b>37 794</b>	<b>248 368</b>	<b>0</b>	<b>2 345 817</b>	<b>0</b>	<b>2 631 979</b>						
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>-252 146</b>	<b>242 757</b>	<b>0</b>	<b>238 893</b>	<b>0</b>	<b>229 504</b>						
RESTES A REALISER au 31/12/N												
<b>Total RAR dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total RAR recettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>SOLDE RAR fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L- 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Art. (1)	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Libellé	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement services urbains, environnement	Action économique	
												IV
												A1

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Art. (1)	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Libellé	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement services urbains, environnement	Action économique	
Total dépenses d'investissement	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	416 604	0	456 604
Dépenses réelles	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	359 182	0	439 182
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
1641 Emprunts en euros	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
16 Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	359 182	0	359 182
21571 Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	302 997	0	302 997
2158 Autres inst., matériel, outil, techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 416	0	16 416
2182 Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 988	0	73 988
2188 Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 770	0	5 770
22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040 Opérat° entre transferts entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 422	0	17 422
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 422	0	17 422
041 Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 422	0	17 422
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES												
Total recettes d'investissement												
	305 479	248 502	0	0	0	0	0	0	0	0	0	553 982

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat*	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Recettes réelles	0	40 905	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 905
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	40 905	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 905
10222	FCTVA	0	40 905	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 905
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison - affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	305 479	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	305 479
040	Opérat* ordre transfert entre sections	305 479	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	305 479
21571	Matériel roulant	25 922	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 922
261318	Autres bâtiments publics	46 703	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 703
261533	Réseaux câblés	180	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180
261571	Matériel roulant	213 310	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	213 310
26158	Autres installat*, matériel et outillage	5 675	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 675
26182	Matériel de transport	5 487	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 487
26183	Matériel de bureau et informatique	1 260	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 260
26188	Autres immo. corporelles	6 941	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 941
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	207 597	0	0	0	0	0	0	0	0	0	207 597

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES											
Total dépenses de fonctionnement		289 940	5 611	0	0	0	0	0	0	0	2 106 924	0	2 402 475
Dépenses réelles		10 383	5 611	0	0	0	0	0	0	0	2 081 001	0	2 096 996
011	Charges à caractère général	0	2 156	0	0	0	0	0	0	0	479 325	0	481 481
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	490	0	490
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 178	0	4 178
60622	Carburants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	129 133	0	129 133

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Amitiagi et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 546	0	3 546
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 081	0	103 081
60633	Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 374	0	2 374
60636	Vétements de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 862	0	8 862
60688	Autres matières et fournitures	0	188	0	0	0	0	0	0	0	20 210	0	20 397
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 457	0	102 457
6135	Localités mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 995	0	13 995
615228	Entretien, réparations autres bâliments	0	888	0	0	0	0	0	0	0	0	0	888
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 537	0	62 537
6168	Autres primes d'assurance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 420	0	11 420
6184	Versements à des organismes de formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 391	0	15 391
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84	0	84
6231	Annonces et insertions	0	1 080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 080
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	684	0	684
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	521	0	521
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0	0	364	0	364
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	3 454	0	0	0	0	0	0	0	1 601 676	0	1 605 130
6331	Versement de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 572	0	17 572
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 372	0	4 372
6336	Colisations CINEPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 704	0	5 704
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 623	0	2 623
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	394 374	0	394 374
64112	NBL, SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 492	0	15 492
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 409	0	99 409
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	602 708	0	602 708
6451	Colisations à l'U.R.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225 794	0	225 794
6453	Colisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151 519	0	151 519
6454	Colisations aux A.S.E.D.J.C.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 222	0	23 222
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 434	0	6 434
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	3 454	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 454
6488	Autres charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 453	0	52 453
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
65888	Autres	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	10 383	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 383

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 425	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 425
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-42	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-42
67	Changés exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Dépenses d'ordre</b>													
042	Opérat° ordre transfert entre sections	279 557	0	0	0	0	0	0	0	0	25 922	0	305 479
675	Valeurs comptables immobilisations cédées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 922	0	305 479
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	279 557	0	0	0	0	0	0	0	0	25 922	0	279 557
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

<b>RECETTES</b>													
		37 794	248 368	0	0	0	0	0	0	0	2 345 817	0	2 631 979
<b>Total recettes de fonctionnement</b>													
<b>Recettes réelles</b>													
013	Atténuations de charges	37 794	0	0	0	0	0	0	0	0	2 328 394	0	2 366 188
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 080	0	2 080
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64 949	0	64 949
70688	Autres prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64 949	0	64 949
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	521 719	0	521 719
73111	Taxes foncières et d'habitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	520 931	0	520 931
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	788	0	788
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 709 296	0	1 709 296
74748	Participat° Autres communes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	273 962	0	273 962
74758	Participat° Autres groupements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 435 334	0	1 435 334
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 070	0	21 070
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 070	0	21 070
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	37 794	0	0	0	0	0	0	0	0	9 280	0	47 074
7718	Autres produits except. opérat° gestion	37 794	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 794

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 500	0	8 500
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	780	0	780
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 422	0	17 422
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 422	0	17 422
7761	Diff / réel (*) transférées en invest.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 422	0	17 422
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	248 368	0	0	0	0	0	0	0	0	0	248 368

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>A2.1</b>

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTS8500071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'empunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					800 000,00										
1641 Emprunts en euros (total)					800 000,00										
80291802 CM	CRCM PARIS CREDIT MUTUEL	10/08/2017	31/08/2017	30/11/2017	800 000,00	F			1,500	0,000	T	C	N	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					800 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).  
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.  
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.  
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		670 000,00					40 000,00	10 425,00	0,00	865,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		670 000,00					40 000,00	10 425,00	0,00	865,42
8029 1602 CM	N	0,00	A-1	670 000,00	17,00	F	0,000		40 000,00	10 425,00	0,00	865,42
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de linage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>670 000,00</b>					<b>40 000,00</b>	<b>10 425,00</b>	<b>0,00</b>	<b>865,42</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2020**

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 769.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		<b>A2.3</b>

**A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capés (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>		<b>A2.4</b>

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indice sous-jacents						(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	(1) Indice zone euro	(2) Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indice hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structurés contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	670 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)			
		Taux payé		Taux reçu (7)	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768		
		Index (5)	Niveau de taux (6)					Charges c/668	Produits c/768
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00		
<b>Total</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A2.6

## A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 \* Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (en €) y a				
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Taux act.	Type de taux (3)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Intérêts	Capital			
																Contrat initial	Contrat renégocié	Index (4)
<b>Total</b>																	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>

**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/02/2020	CREATION D'UN MURET DE CLOTURE	16 416,00	0,00	10
19/03/2020	Fourniture d'un camion porteur avec son bras de levage	108,00	0,00	1
05/06/2020	FOURNITURE D'UNE BALAYEUSE COMPACTE CITY CAT 5005	180 000,00	0,00	10
19/08/2020	ACQUISITION NEW PORTER PICK-UP PIAGGIO	18 798,22	0,00	10
24/08/2020	DEBROUSSAILLEUSES ET REPRISE DE BATTERIE POUR ECHANGE	3 183,47	0,00	4
05/10/2020	BENNE DE COMPRESSION A FEUILLES 15 M3	36 360,00	0,00	5
08/10/2020	ACHAT DE SOUFFLEURS ET PINCE à DÉCHETS	2 587,00	0,00	4
08/10/2020	camion porteur avec son bras de levage IVECO Immat : FT-378-BT	66 480,00	0,00	10
19/11/2020	Différentiel sur pont DZ 559 EM	6 167,41	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>330 100,10</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>							
15/06/2020	CHAISE PU	625,08	1	625,08	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	VITRINE EXTERIEUR MURALE PU POUR AFFICHAGE	786,60	1	786,60	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	FOURNITURE 3 MIROIRS	131,10	1	131,10	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	FOURNITURES DIVERSES						
15/06/2020	Prises électriques pour chargement des batteries	620,47	1	620,47	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	Agencement local Propreté Urbaine	414,95	1	414,95	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	CREATION LIGNE 5 POSTE PRISES REMPLACEMENT BLOC SECOURS BAES	392,26	1	392,26	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	Fabrication d'un panneau Propreté Urbaine pour local PU FH/PU	748,00	1	748,00	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	Doucle de clés "Pass local Propreté Urbaine"	405,00	1	405,00	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	CABLES R2V - PROLONGATEUR ET MOSAIC PRISE - DEDUCTION AVOIR S/FACTURE 2877705	186,00	1	186,00	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	radiateur salle de séchage	364,30	1	364,30	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	panneau de support						
15/06/2020	Caillebotis local carburants PU	863,52	1	863,52	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	Travaux pour remédier aux coupures générales d'électricité du bâtiment PU	322,67	1	322,67	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	Cendrier SUR PIED HAUTEUR 107 CM NOIR	250,80	1	250,80	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	CHARIOT POUT FUTS SECU COMFORT ANTISTATIQUE	788,88	1	788,88	0,00	0,00	0,00
15/06/2020	OUTILLAGES COLLECTIFS ET INDIVIDUELS	820,38	1	820,38	0,00	0,00	0,00
16/12/2020	BALAYEUSE ASPIRATRICE COMPACTE SELON MARCHE	103 880,00	10	103 680,00	25 922,45	8 500,00	-17 422,45
<b>Cessions à titre gratuit</b>							
<b>Mise à disposition</b>							
<b>Affectation</b>							
<b>Mises en concession ou affermage</b>							
<b>Mise à la réforme</b>							
<b>Divers</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>		111 400,01					-17 422,45

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		14,00	0,00	14,00	13,50	0,00	13,50
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,50	0,00	4,50
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		16,00	0,00	16,00	0,00	15,92	15,92
AGENT DE NETTOIEMENT		12,00	0,00	12,00	0,00	11,92	11,92
CHAUFFEUR POIDS LOURD		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CHEF D'EQUIPE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CONDUCTEUR POLYVALENT		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		30,00	0,00	30,00	13,50	15,92	29,42

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV – ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Agents occupant un emploi non permanent (7)				95 334,63			
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 940,57	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 940,57	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 970,75	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	3 538,55	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	3 538,55	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	3 538,55	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	3 538,55	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	3 538,55	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 940,57	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 940,57	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	7 441,09	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 940,57	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 940,57	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 879,51	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	17 529,33	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	3 538,55	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 818,46	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 940,57	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	5 357,01	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 940,57	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	280,00	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	2 561,65	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 940,57	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	3 477,49	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 940,57	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	11 989,44	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 940,57	3-b	CDD	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 990,88	3-b	CDD	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>95 334,63</b>			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat. (01 du 26 janvier 1984 modifiée).

- 3-a) : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b) : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2\* : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 35 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- A 10-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex. : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 0 30  
Nombre de membres présents : 0 18  
Nombre de suffrages exprimés : 0 27  
VOTES :  
Pour : 0 27  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation : 2/02/2021

Présenté par (1). Le Président  
A, le Valennes - Sarcy le 10/02/2021

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session.  
A, le Valennes - Sarcy le 10/02/2021  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
(2) L'assemblée délibérante étant :

Valennes - Sarcy  
10/02/2021

# ANNEXES

## RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	549 206,00	2 483 319,00	3 032 525,00
Titres de recettes émis (b)	428 937,18	2 328 222,09	2 757 159,27
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	428 937,18	2 328 222,09	2 757 159,27
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	549 206,00	2 483 319,00	3 032 525,00
Mandats émis (f)	342 031,02	2 351 349,60	2 693 380,62
Annulations de mandats (g)	2,76	73 171,61	73 174,37
Dépenses nettes (h = f - g)	342 028,26	2 278 177,99	2 620 206,25
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	86 908,92	50 044,10	136 953,02
(h - d) Déficit			

27804 - SIVOMBALAYEUSE

## RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
SIVOMBALAYEUSE					
Investissement	120 687,96		86 908,92		207 596,88
Fonctionnement	228 324,14	30 000,00	50 044,10		248 368,24
Sous-Total	349 012,10	30 000,00	136 953,02		455 965,12
TOTAL II	349 012,10	30 000,00	136 953,02		455 965,12
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	349 012,10	30 000,00	136 953,02		455 965,12

## REPARTITION DES CHARGES 2020 ENTRE ADHERENTS

COMMUNES	PRESTATIONS DE BASE	PRESTATIONS SALAGE A LA CHARGE DES COMMUNES	TOTAL
BOUSSY-SAINT-ANTOINE	185 817 €	12 570 €	198 387 €
BRUNOY	764 698 €		764 698 €
CROSNE	142 185 €		142 185 €
EPINAY-SOUS-SENART	169 180 €		169 180 €
QUINCY-SOUS-SENART	138 247 €	12 892 €	151 139 €
<b>Total A - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE</b>	<b>1 400 127 €</b>	<b>25 462 €</b>	<b>1 425 589 €</b>
BRIE-COMTE-ROBERT	291 879 €	0	291 879 €
VARENNES-JARCY	15 817 €	6 446 €	22 263 €
<b>Produits fiscalisés</b>	<b>307 696 €</b>	<b>6 446 €</b>	<b>314 142 €</b>
OREE DE LA BRIE	35 207 €	0	35 207 €
<b>Total B - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREE DE LA BRIE</b>	<b>342 903 €</b>	<b>6 446 €</b>	<b>349 349 €</b>
PERIGNY-SUR-YERRES	15 658 €	0	15 658 €
MANDRES-LES-ROSES	53 237 €	6 769 €	60 006 €
VILLECRESNES	127 110 €	0	127 110 €
<b>Produits fiscalisés</b>	<b>196 005 €</b>	<b>6 769 €</b>	<b>202 774 €</b>
MAROLLES-EN-BRIE	51 338 €	3 868 €	55 206 €
SANTENY	25 432 €	0	25 432 €
<b>Total C - ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL N°11 DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS</b>	<b>272 775 €</b>	<b>10 637 €</b>	<b>283 412 €</b>
COMBS-LA-VILLE	154 647 €	0	154 647 €
<b>Total D - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE- SENART</b>	<b>154 647 €</b>	<b>0</b>	<b>154 647 €</b>
<b>TOTAL A+B+C+D</b>	<b>2 170 452 €</b>	<b>42 545</b>	<b>2 212 997</b>

## *Séance du mercredi 18 décembre 2019*

\*\*\*\*\*

Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni *le mercredi 18 décembre 2019 à 19 heures 30* au siège administratif du **SIVOM** sous la présidence de Monsieur Guy **GEOFFROY**.

*Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude GENDRONNEAU*

### **Etaient présents :**

Guy **GEOFFROY** – Président du **SIVOM**, Jean-Claude **GENDRONNEAU**, Bernadette **LACOSTE**, Georges **PUJALS**, Lionel **SENTENAC**, Gérard **GUILLE**, Mickaël **DAMIATI** Vice-Présidents.  
Angelo **VALERII** Membre du Bureau.

Martine **SUREAU**, Annie **FONTGARNAND**, Christine **GARNIER**, Yves **THOREAU**, Pierre **HOUEBINE**, Shaun **MALONEY**, Nienke **GERMAIN**, Patrick **GIVON**, Manuel **DA ROCHA ARIEIRA**, Michel **BAFFIE**, Stéphanie **LE MEUR**.

### **Absents ayant donné pouvoir :**

Olivier <b>CLODONG</b>	<i>Pouvoir à</i>	Mickaël <b>DAMIATI</b>
Jean-Marc <b>JUBAULT</b>	<i>Pouvoir à</i>	Nienke <b>GERMAIN</b>
Damien <b>ALLOUCH</b>	<i>Pouvoir à</i>	Guy <b>GEOFFROY</b>
Jacquelines <b>FARGUES</b>	<i>Pouvoir à</i>	Annie <b>FONTGARNAND</b>
Patrick <b>BERNARD</b>	<i>Pouvoir à</i>	Georges <b>PUJALS</b>
Marc <b>NUSBAUM</b>	<i>Pouvoir à</i>	Christine <b>GARNIER</b>
Jean-Claude <b>LE ROUX</b>	<i>Pouvoir à</i>	Lionel <b>SENTENAC</b>

### **Excusés :**

Jean-Michel **CARIGI**  
Sylvie **GERINTE**  
Georges **URLACHER**  
Marie-Thérèse **BOURNEIX**

\*\*\*\*\*

### **Objet : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 – SECTION PROPETE URBAINE**

#### **Exposé :**

Le projet d'orientations budgétaires 2020 de la section Propreté urbaine s'inscrit dans la continuité du programme « **SIVOM 2014-2020 : Vers un territoire 100% éco-responsable** », qui a permis notamment :

- De développer la section avec l'adhésion de deux nouvelles communes, **Combs-la-Ville** et **Brie-Comte-Robert**,
- De proposer des prestations toujours plus respectueuses de l'environnement, avec :
  - o La suppression de tous les produits phytosanitaires,
  - o La valorisation des déchets de balayage en compostage et en fabrication de matériaux de construction,

- Le remplacement des brosses de balayage en plastique recyclables
  - Le renouvellement des souffleurs thermiques par des souffleurs électriques
  - Une flotte de véhicules aux dernières normes EURO5 et 6 et tous géolocalisés
- D'aménager un site fonctionnel, confortable et sécurisé pour accueillir les équipes et mieux gérer le stationnement des véhicules et le rangement du matériel.

En 2020 le budget sera adapté pour poursuivre avec la même dynamique :

1) **Une augmentation des dépenses de fonctionnement pour intégrer les évolutions économiques et organisationnelles**

Charges à caractère général

- Les charges à caractère général (654 307 €) sont prévues en hausse de 1.34 % pour intégrer la revalorisation des tarifs des principaux marchés : traitement des déchets de balayage, fourniture des consommables (brosses des balayeuses, carburant, sel de déneigement...) et le développement de nouvelles prestations de désherbage mécanique.
- La politique de maîtrise des impacts des activités du **SIVOM** sur la santé, la sécurité et l'environnement sera poursuivie pour :
  - Viser l'objectif « zéro accident du travail »,
  - Réduire les risques sur les sites et dans les opérations quotidiennes,
  - Limiter au maximum toutes les pollutions et les nuisances
  - et économiser les ressources naturelles.

Les moyens nécessaires seront mis à disposition pour permettre cette démarche d'amélioration continue.

Charges de personnel

- Les charges de personnel (1,58 M €) seront en hausse de 7.95 % pour intégrer les évolutions du point d'indice de la convention collective et des charges sociales, la création d'un poste de chef d'équipe en année pleine, la reprise en régie des campagnes de feuilles et le développement du désherbage mécanique.

Charges financières

- Les charges financières sont exclusivement constituées du remboursement des intérêts de l'emprunt de 800.000 € souscrit pour financer la réhabilitation du bâtiment, ce qui représentera en 2020 une annuité de 11 394 €.

Dotations aux amortissements

- Les dotations aux amortissements (224.000 €) permettront de financer en partie le programme d'investissement 2020 sans nécessiter d'avoir recours à l'emprunt.

## 2) Des recettes de fonctionnement ajustées

- L'excédent de fonctionnement 2019 est estimé à 167 272 € et sera conservé en section de fonctionnement.
- Les tarifs inchangés depuis 2014 évolueront de 3%, ce qui représentera 2,21 M€ (+ 40.000 €).

## 3) Des investissements pour garantir la qualité des prestations

Le programme d'investissement 2020 prévoit de procéder au remplacement de :

- Une balayeuse (180 000 €)
- Un véhicule utilitaire porteur de benne ou cage à feuilles de 6,5 tonnes (60 000 €)
- Un petit utilitaire (23 058 €)
- Le reconditionnement d'une balayeuse (35 000 €)

Du matériel sera également acheté pour l'exécution des prestations :

- 3 souffleurs et 2 débroussailleuses thermiques équipées de brosses de désherbages (5 200 €)
- 1 benne amovible bâchée équipée d'un aspirateur à feuilles (10 000 €)

## 4) Des recettes d'investissement suffisantes pour éviter le recours à l'emprunt

- Le solde excédentaire 2019 de la section d'investissement est estimée à 206 693 €
- Les dotations aux amortissements représenteront 224 000 €
- Le FCTVA sera de 31 691 €

### Délibération :

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le budget Primitif 2019 ;

**VU** le projet « **SIVOM** 2014-2020 – Vers un territoire éco-responsable » ;

**CONSIDERANT** la volonté du **SIVOM** de proposer aux adhérents à la section Propreté Urbaine des prestations efficaces et respectueuses de l'environnement, à des coûts optimisés ;

**CONSIDERANT** l'engagement du **SIVOM** à maîtriser l'impact de ses activités sur la santé, la sécurité et l'environnement, qui lui permet d'être certifié ISO 14001 et OHSAS 18001 depuis 2005 et 2009 ;

**CONSIDERANT** la détermination du **SIVOM** à favoriser le recyclage des déchets, y compris les déchets de balayage ;

**CONSIDERANT** la politique de gestion du personnel du **SIVOM** engagée en 2009 consistant à favoriser les recrutements de salariés sous statut privé, relevant de la convention collective nationale des activités du déchets, et de leur permettre de bénéficier de conditions de travail améliorées en continue ;

**LE COMITE SYNDICAL,**

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**A L'UNANIMITE,**

**ADOpte** les orientations budgétaires 2020 pour la section Propreté Urbaine ;

**DIT** que ces orientations seront traduites dans le projet de Budget Primitif 2020.

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Varenes-Jarcy, le 18 décembre 2019,



**Le Président**

**Guy GEOFFROY**  
**Maire de COMBS-LA-VILLE**  
**Député honoraire**  
**Président des Eco-Maires**

